

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 30 (1984)
Heft: 11

Rubrik: Chronique fédérale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique fédérale

par Martine Lamunière

Les femmes suisses auraient-elles cru — lorsque le suffrage féminin a été accepté au niveau fédéral le 7 février 1971 — qu'il leur faudrait attendre près de 13 ans pour voir une des leurs accéder au Conseil fédéral ? Mais tout arrive, et le dernier verrou a sauté le 2 octobre 1984 : Madame Elisabeth Kopp, radicale et zurichoise, a été élue au premier tour Conseillère fédérale.

Elue par 124 voix sur 241 bulletins valables : un score identique, ironie du sort, à celui obtenu en décembre dernier par M. Otto Stich (socialiste) qui battait alors la première femme à avoir « osé », Lilian Uchtenhagen, qui n'avait obtenu alors que 96 voix. Cette fois, c'est le rival radical de Mme Kopp, M. Bruno Hun-

ziker, qui a dû se contenter de 95 voix. Le brillant président du parti radical, présenté avec Mme Kopp par le groupe parlementaire radical, a eu du mal à cacher sa déception. Issu du sérail, proche des milieux de l'industrie alémanique, représentant un canton — l'Argovie — qui attend son tour depuis longtemps, Bruno Hunziker avait le « profil » idéal pour devenir Conseiller fédéral radical. A ce détail près que l'Assem-

blée fédérale a décidé qu'elle ne pouvait infliger un second camouflet aux femmes en moins d'une année sous peine d'écœurer toutes celles qui songent à se lancer dans la politique. Bruno Hunziker ne sera donc jamais Conseiller fédéral. Mais sa carrière est loin d'être terminée.

Discrète et courageuse

Menuet, la moitié du visage caché par une longue mèche brune, portant volontiers des couleurs sombres et quelques bijoux discrets, Elisabeth Kopp surprend par sa voix profonde, son ton assuré, sa démarche énergique. On s'étonne moins, après l'avoir entendue, du cran dont elle a fait preuve pendant les semaines qui ont précédé son élection. Les attaques les plus basses ont été lancées contre son mari, sa vie privée et son éthique professionnelle. Et elles ont été lancées par



Elisabeth Kopp, après son élection, remercie sobrement les parlementaires de la confiance qu'ils lui ont témoignée.

d'autres radicaux, de vieux ennemis politiques de sa belle-famille qui a toujours été très en vue dans le canton de Lucerne. Rien n'a été dit contre elle directement, mais la vigueur des attaques lancées contre son mari, largement reprises dans la plupart des journaux, étaient sans doute une « première » en Suisse. Certains observateurs pensent que cette campagne l'a finalement aidée. Un nombre relativement important de parlementaires incertains auraient voté pour elle par solidarité, parce que aussi ils savaient que, si ces mœurs politiques devenaient la norme, aucun d'entre eux n'étaient à l'abri.

Rudolf Friedrich regretté

Le Conseiller fédéral Rudolf Friedrich a remis le Département fédéral de Justice et Police à Mme Kopp le 19 octobre. Il est rentré à Winterthour, a retrouvé le temps de s'occuper de son jardin, de sa bibliothèque. Il va soigner son cœur fragile, voyager. Son passage au Conseil fédéral aura été bref, mais il y laissera comme l'a très bien dit le président de l'Assemblée fédérale, le genevois André Gautier — le souvenir d'un homme intègre, pénétré du sens de l'Etat, beaucoup plus sensible et plus humain qu'on ne l'avait dit. Madame Kopp a hérité d'un département lourd. Elle a certes montré qu'elle est de taille à empoigner les dos-



Elisabeth Kopp, notre nouvelle Conseillère fédérale, donne le biberon à son agneau « Surprise » qu'elle a retrouvé dans le jardin de sa maison à Zumikon près de Fütter (ZH).

siers les plus difficiles, mais sa tâche ne sera pas facile. Plus d'un parlementaire, parmi ceux qui auraient souhaité voir Bruno Hunziker au Conseil fédéral et qui reprochent à sa rivale ses convictions (modérément) écologiques, a fait clairement sentir qu'il ne lui pardonnerait pas beaucoup de faux pas.

Cette élection est une victoire pour les femmes suisses. Une victoire relative : quelques heures à peine après l'avoir élue, les Conseillers aux Etats ont très largement refusé de transmettre au Conseil fédéral une pétition demandant que les femmes d'Appenzell puissent enfin voter au niveau cantonal. Au nom du sacro-saint fédéralisme, qui prime une fois encore sur le principe de l'égalité des sexes.

Souriant, le président du Conseil fédéral, M. Léon Schlumpf félicite sa jeune consœur, première femme, nommée Conseillère fédérale.



Photos Keystone